

CFA
d'Alzön
Un nom, un horizon

LAP
d'Alzön
Un nom, un horizon

2022
-
2023

 **institut
emmanuel
d'ALZÖN**

**JOURNÉE
PORTES
OUVERTES**

08/02/23

24/05/23

de 10h à 16h

LES MÉTIERS AGRICOLE, DU CHEVAL ET DE L'ANIMATION



CFA INTERNAT Vestric et Candiac

Sur site, **40 places** sont accessibles
aux élèves et apprentis.

Château de Candiac
Chemin des Canaux
30600 Vestric-et-Candiac



FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE



La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :

- ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE
- ACTIONS DE FORMATION

CAPA PALEFRENIER SOIGNEUR EN 1 OU 2 ANS

Il assure le bon état sanitaire des écuries et prépare les premiers soins et repas du cheval.

PRÉ-REQUIS & ADMISSION

- Être âgé de 16 à 29 ans révolus (si sortie de 3^{ème} : à partir de 15 ans). Pour les PSH sans limite d'âge supérieure ainsi que pour les sportifs de haut niveau.
- Avoir un contrat d'apprentissage avec un professionnel agréé.
- Être reconnu apte à la pratique de l'EPS et de l'équitation par un certificat médical.
- Avoir un niveau équestre G 2
- Satisfaire à un entretien de motivation

Et APRÈS...

• Vie active et poursuite d'études

Palefrenier soigneur dans un centre équestre, un élevage ou toute structure équestre. BAC PRO CGEH ou CGEA en 3 ans ou en 2 ans selon le niveau, animateur équestre selon votre niveau équestre.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- 12 semaines par an au CFA (35 h par semaine),
- 40 semaines en entreprise dont 5 semaines de congés payés.



BAC PRO CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE HIPPIQUE (CGEH) EN 2 OU 3 ANS

Responsable d'entreprise équestre ou responsable d'écurie, il met en œuvre des prestations de services pour ses clients et est chargé de l'entretien et de la préparation physique et mentale des chevaux.

PRÉ-REQUIS & ADMISSION

- Être âgé de 16 à 29 ans révolus (si sortie de 3^{ème} : à partir de 15 ans). Sans limite d'âge supérieure pour les PSH, les sportifs de haut niveau et pour ceux envisageant de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention de ce diplôme
- Avoir un contrat d'apprentissage avec un professionnel agréé.
- Être reconnu apte à la pratique de l'EPS et de l'équitation par un certificat médical.
- Avoir un niveau équestre G5
- Satisfaire à un entretien de motivation

Et APRÈS...

• Vie active

Responsable d'entreprise équestre,
Responsable d'écurie, Groom,
Gestionnaire de cavalerie,
Travail des équidés

• Poursuite d'études

BTSA (ACSE, Productions animales, etc...), BPJEPS,
CS « Education et travail des jeunes équidés »

- Année 1 : 15 semaines au CFA
- Année 2 : 19 semaines au CFA
- Année 3 : 20 semaines au CFA

54 semaines au total au CFA, 87 semaines en entreprise
dont 5 semaines de congés payés/an.





BJEPS SPÉCIALITÉ ÉDUCATEUR SPORTIF MENTION ACTIVITÉS ÉQUESTRES OPTIONS INITIATION PONEY, CHEVAL OU APPROFONDISSEMENT TECHNIQUE EN 1 OU 2 ANS

Le Titulaire du BPJEPS activités équestres est capable d'assurer les fonctions suivantes au sein d'un établissement équestre : encadrement des activités, accueil, animation, promotion, soins, entretien, maintenance, valorisation de la cavalerie, organisation et gestion de la structure.

PRÉ-REQUIS & ADMISSION

- Être âgé de 17 à 29 ans révolus. Pour les PSH sans limite d'âge supérieure ainsi que pour les sportifs de haut niveau.
- Avoir un contrat d'apprentissage avec un professionnel agréé titulaire de sa carte professionnelle en cours de validité.
- Être titulaire du PSC1 ou équivalent
- Présenter un certificat médical de non contre-indication de la pratique des « activités équestres » datant de moins de trois mois à la date de l'entrée en formation.
- Être titulaire des exigences préalables requises pour accéder à la formation prévues dans l'article R. 212-10-17 du code du sport ou équivalences.
- Satisfaire à un entretien de motivation



ANIMATEUR D'ÉQUITATION - EN 1 AN

LA FORMATION SE DÉROULE POUR PARTIE À L'UFA CENTRE EQUESTRE DE GRAMMONT À MONTPELLIER.

Qualification professionnelle de la Fédération Française d'Équitation de niveau 3, ce titre est inscrit au RNCP. **L'animateur d'équitation exerce** son activité sous l'autorité d'un titulaire d'une certification de niveau 4 ou supérieur permettant l'encadrement des activités équestres.

PRÉ-REQUIS

- Être âgé de 16 à 29 ans révolus (Si sortie de 3^{ème} : à partir de 15 ans). Pour les PSH sans limite d'âge supérieure ainsi que pour les sportifs de haut niveau.
- Avoir un contrat d'apprentissage avec centre équestre labélisé École Française d'équitation et un professionnel agréé titulaire de sa carte professionnelle en cours de validité.
- Être titulaire de l'attestation « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1)
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'équitation
- Être titulaire de l'un des diplômes suivants délivré par la FFE : Degré 1 ou Galop 5 de cavalier ou de pleine nature
- Satisfaire à un entretien de motivation.

PROGRAMME

- UC1 : Participer au fonctionnement et à l'entretien de la structure équestre
- UC2 : Participer à l'animation et à l'encadrement des activités équestres en sécurité
- UC3 : Mobiliser les techniques professionnelles permettant d'assurer le travail d'entretien, les soins et le bien-être de la cavalerie d'école
- En centre de formation : 490 heures sur 2 ou 3 jours par semaine hors vacances scolaires.
- En entreprise : 1.155 heures + 5 semaines de congés payés

Et APRÈS...

- **Vie active** : animateur d'équitation
- **Poursuite d'études** : BPJEPS, CS, ...

Et APRÈS...

- **Vie active**
Enseignement, écurie et entraînement à la compétition, tous projets d'activités équestres liés à l'enseignement

- **Poursuite d'études**
DPJEPS

ORGANISATION DE LA FORMATION

- **Au CFA** : 1 ou 2 jours par semaine (400 h /an)
- **En entreprise** : le reste de la semaine et les vacances scolaires (1.420 h/an dont 5 semaines de congés payés par an).

ANIMATION



CPJEPS ANIMATEUR D'ACTIVITÉS ET DE VIE QUOTIDIENNE (AAVAQ) TITRE RNCP EN 1 AN

L'animateur d'activités et de vie quotidienne se situe principalement dans les accueils collectifs de mineurs (accueils périscolaires, accueils de loisirs, séjours de vacances). Il peut aussi se situer dans toute structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle.

PRÉ-REQUIS & ADMISSION

- Être âgé de 16 à 29 ans révolus (si sortie de 3^{ème} : à partir de 15 ans). Pour les PSH sans limite d'âge supérieure ainsi que pour les sportifs de haut niveau.
- Avoir un contrat d'apprentissage avec un professionnel agréé.
- Être titulaire du PSC1 ou équivalent
- Satisfaire à un entretien de motivation

Et APRÈS...

- **Vie active**
Ce métier s'exerce principalement dans les accueils collectifs de mineurs (accueils périscolaires, accueils de loisirs, séjours de vacances). Il peut aussi se situer dans toute structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle. Les métiers visés sont animateur enfance/jeunesse, en accueil de loisirs, en accueil de loisirs périscolaires, en séjours de vacances ou socioculturel...

ORGANISATION DE LA FORMATION

- **Au CFA** : 18 semaines (28 h par semaine sur 3 ou 4 jours),
- **En entreprise** : 18 semaines (7 h par semaine) + 11 semaines (35 h par semaine) + 5 semaines de congés payés.

FORMATIONS SOUS STATUT SCOLAIRE

4^{ÈME} NOUVEAU & 3^{ÈME} AGRICOLE

OBJECTIF PRINCIPAL

Aider l'élève à **consolider ses acquis, reprendre confiance** dans ses capacités et ainsi l'amener à **s'investir dans ses études** via une pédagogie adaptée, dans un contexte où la nature sert autant les apprentissages que **l'épanouissement de chacun**.

PROGRAMME

- **32 semaines de cours :**
 - 20h de culture générale
 - 7h de modules professionnels
 - 2h d'accompagnement personnalisé
- **Des semaines thématiques**
- **3 semaines de stage individuel en entreprise pour les 3^{ème}** (dans des domaines choisis par l'élève et pas nécessairement dans le domaine agricole).

L'enseignement technologique, en plus des matières générales traditionnelles, permet aux jeunes de découvrir concrètement les **métiers liés à l'environnement, l'animal, l'agriculture, la plante, l'aménagement paysager, la transformation ou encore la vente**.

En classe ou sur nos terrains, les élèves partagent des intérêts communs, développent des compétences nouvelles, se valorisent dans les travaux collaboratifs et les projets.

A la fin de la classe de 3^{ème}, les élèves passent le Diplôme National du Brevet.

Ils pourront ensuite s'orienter dans des filières très différentes, qui ne sont pas forcément celles de l'enseignement agricole.

CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE POLY-CULTURE ÉLEVAGE (CGEA) EN 2 OU 3 ANS - SOUS STATUT SCOLAIRE

L'éleveur est un responsable d'entreprise spécialisé dans l'élevage, de la reproduction à la valorisation :

- Techniques de mise en valeur
- Conduite de l'élevage
- Conduite des cultures fourragères

PRÉ-REQUIS & ADMISSION

- Sortie de 3^{ème}
- Apte à la pratique de l'EPS et de l'équitation par un certificat médical
- Niveau équestre G4

Et APRÈS...

• Vie active

Installation comme éleveur avec accès aux avantages des jeunes agriculteurs (prêts bonifiés, dotation...), salarié au sein d'un élevage, une écurie, un centre équestre, etc..

• Poursuite d'études

BTSA (ACSE, Productions animales, etc...), BPJEPS, CS
« Education et travail des jeunes équidés ».



LAP

secretariat.lapvestric@dalzon.com
Chateau de Candiac - Chemin des canaux - 30600 Vestric-et-Candiac



CFA / CFC

secretariat.cfavestric@dalzon.com

Tél. 04 66 73 13 02



11, Rue Sainte Perpétue - 30000 Nîmes
Tél. 04 66 04 93 00
www.dalzon.com